

RÉFORME DES RETRAITES ON CONTINUE DANS L'INACCEPTABLE !

Que ce soit au niveau de la Branche des IEG ou à la CNIEG, les pouvoirs publics veulent avancer avec autant de précipitation que ces derniers mois et surtout sans négociations.

Pour FO Énergie, il est inconcevable que la violence qui a été utilisée pour la réforme des retraites soit de nouveau de mise pour l'écriture des décrets d'application !

FO Énergie interpelle les ministères et les employeurs pour rappeler que la première de nos demandes est l'annulation de la réforme des retraites et le maintien du Régime Spécial des IEG.

Ce qu'une loi, adoptée dans les conditions démocratiques qu'on connaît, impose, une nouvelle loi peut l'abroger et rétablir la justice sociale.

Ce rappel fait, FO Énergie peut d'autant moins accepter qu'on nous impose la forme et le fond.

Les textes adoptés laissent en suspend de nombreuses questions sur la pérennité d'application et le financement du Régime des IEG et in fine sur le Statut lui-même.

Cette réforme qui condamne tout le monde à « deux ans ferme » se fait au demeurant sans répondre à la nécessité de prise en compte de la pénibilité, des pénibilités nouvelles, tant sur l'anticipation du départ en retraite que sur la majoration financière des salariés victimes de « Pénibilité », pour toutes et tous, salariés actuels et ceux à venir.

Et ces décrets se devraient d'être appliqués d'ici l'été ? De qui se moque-t-on ?

Est-ce là la première illustration « des cents jours » qui doivent remettre le dialogue social en mode normal ?

Une situation qui renforce la nécessité de se mobiliser en nombre pour demander « le retrait », en participant aux actions qui se poursuivent dans notre Branche et en manifestant nombreux à l'appel de l'Intersyndicale le 1^{er} Mai 2023.

Vous retrouverez en pièces jointes les courriers.

